

# Le Sommet mondial sur le développement durable

Un guide de vérification pour les  
Institutions supérieures de contrôle  
des finances publiques



**INTOSAI**  
Groupe de travail sur  
la vérification environnementale



# Le Sommet mondial sur le développement durable

Un guide de vérification pour les  
Institutions supérieures de contrôle  
des finances publiques

Novembre 2007



**INTOSAI**  
Groupe de travail sur  
la vérification environnementale

Cette publication a été préparée par le Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI (GTVE). Le GTVE vise à encourager les institutions supérieures de contrôle (ISC) à mettre en œuvre leurs mandats et méthodes de vérification dans le secteur de la protection de l'environnement et du développement durable. Le GTVE s'est vu confier le mandat suivant :

- aider les ISC à acquérir une meilleure compréhension de questions données en matière de vérification environnementale;
- faciliter les échanges d'informations et d'expériences entre les ISC;
- publier des lignes directrices et d'autres documents d'information.

Cette publication peut être téléchargée sans frais sur le site Web du GTVE de l'INTOSAI, <http://www.environmental-auditing.org>. Il est permis de reproduire et de diffuser cette publication, en indiquant la source, pour autant que ces reproductions servent à des fins pédagogiques, personnelles ou professionnelles et ne sont pas vendues ni utilisées à des fins commerciales.

Catalogue N° F A3-47/3-2007F  
ISBN 978-0-662-46862-2

# Table des matières

<b>Acronymes et abréviations</b> .....	<b>v</b>
<b>Avant-propos</b> .....	<b>vii</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>ix</b>
<b>1. Introduction</b> .....	<b>1</b>
1.1 Qu'est-ce que le développement durable? .....	1
1.2 Informations générales sur le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) .....	2
1.3 Pourquoi le SMDD a-t-il de l'importance pour toutes les ISC?.....	4
<b>2. Quelques méthodes de vérification de la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD</b> .....	<b>7</b>
2.1 Déterminer si les engagements pris lors du SMDD se traduisent en engagements nationaux.....	8
2.2 Vérifier si des mécanismes d'exécution efficaces sont en place.....	10
2.3 Évaluer les liens entre le SMDD et les stratégies de développement durable nationales.....	15
2.4 Vérifier les projets de mise en œuvre des engagements financés par des tiers .....	19
2.5 Se concentrer sur des sujets précis du SMDD .....	23
<b>3. Conseils pratiques pour planifier votre vérification des engagements découlant du SMDD</b> .....	<b>31</b>
<b>Annexe 1 — Sommaire du Plan de mise en œuvre du SMDD</b> .....	<b>33</b>
<b>Annexe 2 — Liste des vérifications environnementales mentionnées dans le présent guide</b> .....	<b>35</b>
<b>Annexe 3 — Ressources du GTVE pour les ISC</b> .....	<b>38</b>



# Acronymes et abréviations

<b>IDE</b>	Investissement direct à l'étranger
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>NAO</b>	National Audit Office — Royaume-Uni
<b>ISC</b>	Institutions supérieures de contrôle des finances publiques
<b>CDDNU</b>	Commission du développement durable des Nations Unies
<b>GTVE</b>	Groupe de travail sur la vérification environnementale
<b>SMDD</b>	Sommet mondial sur le développement durable



# Avant-propos

Il y a 20 ans, le rapport phare de 1987, *Notre avenir à tous*, nous montrait la voie du développement durable. Le principe fondamental de ce rapport, qui était sans doute révolutionnaire à l'époque, a suscité une nouvelle réflexion sur la relation entre le développement économique, la santé de l'environnement et la prospérité sociale. Le rapport enclenchait des réformes des politiques gouvernementales et des programmes réglementaires et invitait des partenaires non gouvernementaux à se rallier à une cause commune. En 2004, le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) a publié le document d'orientation intitulé *Développement durable : rôle des institutions supérieures de contrôle* afin d'aider les ISC à comprendre cet important sujet et d'orienter la préparation des vérifications connexes.

Lors du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD), qui a eu lieu en 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud — l'une des plus importantes rencontres de chefs d'État à avoir jamais eu lieu —, le monde a dressé le bilan de ses progrès à l'égard de cette cause commune. À la fin du Sommet, plus de 180 dirigeants avaient renouvelé — et bonifié — leur engagement à l'égard du développement durable et de la réduction de la pauvreté ainsi que du développement durable des ressources planétaires.

Le principal produit du SMDD — le Plan de mise en œuvre — est le programme mondial le plus récent mis en œuvre pour réaliser le développement durable. S'appuyant sur le document Action 21 produit à l'issue du Sommet de la Terre tenu en 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil, le Plan renferme des orientations et des engagements dans des secteurs tels que la pauvreté, l'éducation, l'eau, les déchets, l'air, la biodiversité, les forêts et l'énergie. Au plan national, certains pays ont intégré les engagements qu'ils ont pris au SMDD à leurs stratégies de développement durable.

Le présent document, *Le Sommet mondial sur le développement durable : un guide de vérification pour les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques*, s'appuie sur nos travaux antérieurs et indique aux Institutions supérieures comment elles peuvent vérifier la mise en œuvre des engagements pris au SMDD dans leurs pays respectifs. Puisant dans l'expérience acquise par les ISC, ce document offre des conseils simples et pratiques dans un domaine qui peut sembler abstrait et complexe. En suivant les lignes directrices du présent document, les vérificateurs environnementaux peuvent jouer un rôle déterminant en demandant aux gouvernements qu'ils rendent compte des engagements qu'ils ont pris au SMDD — en exerçant une pression dans ce sens.

Le présent document a été préparé sous la direction du Bureau d'audit national (NAO) du Royaume-Uni. Je désire remercier les auteurs — Joe Cavanagh, Sarah Billiald et Laura Lane du NAO — pour leur excellent travail.

Le Sommet mondial sur le développement durable : un guide de vérification pour les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques est l'un des quatre documents d'orientation que le Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI a préparés au cours de la période de 2005-2007 du Plan de travail. Les trois autres documents sont

- Évolution et tendances en vérification environnementale,
- Coopération entre les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques : conseils pratiques pour la vérification en coopération et exemples,
- Vérification de la biodiversité : lignes directrices pour les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

Le lecteur est invité à consulter ces documents et l'annexe 3 du présent document pour obtenir de plus amples informations sur les autres produits et services du GTVE.

Bonne lecture!

La présidente du GTVE de l'INTOSAI,

A handwritten signature in black ink that reads "Sheila Fraser". The script is cursive and fluid.

Sheila Fraser

# Sommaire

Les grands sommets internationaux sur les questions environnementales et de développement durable exigent beaucoup de préparation et de suivi de la part des pays participants et représentent un investissement appréciable en temps et en argent. Par ailleurs, il est souvent difficile d'établir si les accords qui en découlent donnent des résultats tangibles.

En qualité de vérificateurs, nous sommes très bien placés pour examiner la suite donnée par nos pays respectifs aux engagements qu'ils ont pris à l'occasion de rencontres telles que le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD). Nous pouvons valider les progrès qu'ils affirment avoir réalisés et, dans de nombreux cas, faire des recommandations pour pousser plus loin leurs réalisations. Malgré cela, il y a très peu d'Institutions supérieures de contrôle (ISC) qui ont exécuté des vérifications de la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD.

Le présent guide décrit différentes stratégies pour vérifier la mise en œuvre des engagements internationaux issus du SMDD, notamment

- déterminer si les engagements pris lors du SMDD se sont traduits en engagements nationaux;
- déterminer si des mécanismes d'exécution efficaces sont en place;
- déterminer l'existence de liens entre le SMDD et les stratégies de développement durable nationales;
- vérifier les projets financés par des tiers visant à mettre en œuvre les engagements,
- vérifier si les sujets précis du SMDD sont pris en compte.

Toutes les ISC des pays développés ou en développement — quel que soit leur mandat de vérification —, pourront utiliser le présent guide pour trouver une stratégie de vérification qui leur convient. Comme toujours, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon d'exécuter une vérification de la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD : le choix de la stratégie et des méthodes dépendra en grande partie de l'ISC.

Le présent guide s'inspire d'un document déjà publié par le GTVE de l'INTOSAI, *Développement durable : rôle des institutions supérieures de contrôle*, pour aider les ISC à réfléchir aux méthodes qu'elles peuvent adopter pour vérifier l'intégration du développement durable aux activités gouvernementales.

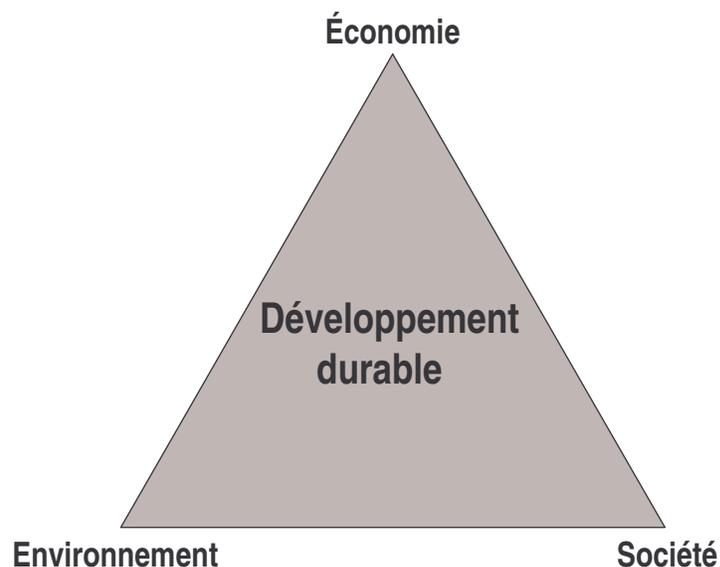


# 1. Introduction

## 1.1 Qu'est-ce que le développement durable?

Le concept de développement durable a été défini de bien des façons et c'est souvent pourquoi il est difficile à comprendre. La définition bien connue donnée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement est le « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Le développement durable peut aussi être défini comme le développement qui réunit les objectifs sociaux, environnementaux et économiques (les trois dimensions du développement durable, comme l'indique la pièce 1).

### Pièce 1 : Les trois dimensions du développement durable



En 2004, le Bureau d'audit national du Royaume-Uni et le Bureau du vérificateur général du Canada ont rédigé un document pour le Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI intitulé *Développement durable : rôle des institutions supérieures de contrôle*. Ce document décrit comment le concept de développement durable a été appliqué aux différents programmes et politiques et le rôle joué par les Institutions supérieures de contrôle (ISC) dans la vérification de l'application du concept. Il examine aussi les étapes que les ISC peuvent devoir franchir pour développer leur capacité de réaliser des vérifications dans le domaine du développement durable. Ce guide s'inspire du document de 2004, mais ne fait pas double emploi. Il cible plutôt les moyens que les ISC peuvent prendre pour vérifier les progrès accomplis à l'égard des engagements qui ont été pris au Sommet mondial sur le développement durable (SMDD).

? Où puis-je trouver de l'information sur le concept du développement durable?

*Notre avenir à tous* (1987), Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (souvent appelé Rapport Brundtland)

<http://www.mediaterre.org/international/actu,20060816174238.html>

*Développement durable : rôle des institutions supérieures de contrôle* (2004), Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI

Anglais : [http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainerPub/eng04pu\\_guidesusdevsairole.pdf/\\$file/eng04pu\\_guidesusdevsairole.pdf](http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainerPub/eng04pu_guidesusdevsairole.pdf/$file/eng04pu_guidesusdevsairole.pdf)

Autres langues de l'INTOSAI :

<http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewStudies>

Nations Unies, Division du développement durable, pages Web :

<http://www.un.org/esa/sustdev/>

## 1.2 Informations générales sur le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD)

Le SMDD a eu lieu à Johannesburg en septembre 2002, dix ans après le Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro<sup>1</sup>, dont l'influence a été marquante. Il est très probable que votre pays y ait envoyé des représentants, car plus de 22 000 personnes y ont participé. Les gouvernements, les entreprises, les organismes non gouvernementaux et les médias étaient tous représentés.

Le SMDD a passé en revue une large gamme de questions sous le thème du développement durable, dont l'énergie, l'utilisation des ressources, la biodiversité, l'agriculture, le commerce mondial et la réduction de la pauvreté. Le SMDD a renforcé les programmes qui existaient déjà, y compris les engagements déjà pris au Sommet de Rio, en 1992 (« Action 21 »), à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, aux Objectifs de développement du millénaire et au Programme de Doha pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce. Il a repositionné ces programmes dans le cadre plus large du développement durable et de la mondialisation, au lieu de traiter le développement durable comme une question distincte ou spéciale. Les sujets traités par le SMDD touchent tous les pays et beaucoup d'ISC s'y intéressent particulièrement. Les Nations Unies et d'autres organismes ont fait valoir, dans des rapports subséquents, que les problèmes dont on a discuté au SMDD (en particulier les changements climatiques) sont causés par l'Homme, que les solutions doivent venir de lui et qu'il faut de toute urgence agir aux niveaux national et international.

Mais il n'a pas été facile de cerner les résultats du SMDD. Le présent guide vise donc à expliquer ses résultats et à montrer comment ils peuvent servir de fondement à la vérification.

---

<sup>1</sup> <http://www.un.org/geninfo/bp/enviro.html>

## Les principaux résultats du SMDD

Les trois principaux résultats du SMDD étaient la Déclaration sur le développement durable, le Plan de mise en œuvre et des partenariats pour le développement durable. Les résultats définissaient les engagements pris par les pays participants à la fin du Sommet en vue de promouvoir le développement durable. Donc, si votre ISC songe à effectuer une vérification des progrès réalisés à l'égard des engagements pris par votre pays au SMDD, il est utile de comprendre ce à quoi les pays se sont engagés. Vous trouverez dans le reste de la section 1.2 d'autres renseignements sur les résultats et leur utilité pour les vérifications.

Les pays participants se sont engagés à agir à la suite du Sommet en signant une **Déclaration sur le développement durable**. La Déclaration réaffirmait l'engagement international pris à l'égard du développement durable. Le Plan de mise en œuvre représentait le principal engagement de la Déclaration. Cette dernière ne contient pas d'engagement précis et c'est pourquoi il est difficile de l'utiliser pour vérifier la performance des pays. La Déclaration indique toutefois que les objectifs primordiaux du développement durable sont l'éradication de la pauvreté et le changement des modes de consommation et de production, ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles dans le cadre du développement économique et social. Ces objectifs pourront vous aider à définir les principaux secteurs de vérification. Le Plan de mise en œuvre vous servira de guide pour les engagements précis.

Le **Plan de mise en œuvre** décrit la marche à suivre pour réaliser le développement durable aux niveaux international, national et local. Le Plan déterminait des secteurs prioritaires pour chaque région du monde. Il exhortait les gouvernements à prendre des mesures liées à un large éventail de questions, répétait les objectifs existants (comme les objectifs de développement pour le Millénaire<sup>2</sup>), mais n'en fixait pas beaucoup de nouveaux. Faute de cibles et d'objectifs, il est difficile de surveiller les progrès, d'en rendre compte et de les vérifier au moyen du Plan de mise en œuvre; par contre, certains engagements sont précis et vérifiables, notamment

- l'élaboration d'une stratégie de développement durable nationale d'ici 2005,
- la réduction significative du taux de perte de la biodiversité d'ici 2010,
- la création de réseaux représentatifs de zones de protection marines d'ici 2012.

En outre, les descriptions détaillées des mesures énoncées dans le Plan de mise en œuvre constituent un bon point de départ pour les vérifications de la performance des pays axées sur les processus.

Plus de 200 **partenariats de développement durable** ont été créés volontairement au SMDD. Les partenariats mettent en relation les gouvernements, les entreprises et les autres parties prenantes non gouvernementales. Suivant le mandat de vérification de votre ISC, il peut être plus difficile de vérifier les partenariats que les engagements décrits dans le Plan de mise en œuvre.

---

<sup>2</sup> Voir : <http://www.un.org/french/millenniumgoals/>

Les objectifs de développement pour le Millénaire sont : 1) Réduire l'extrême pauvreté et la faim 2) Assurer l'éducation primaire pour tous 3) Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes 4) Réduire la mortalité infantile 5) Améliorer la santé maternelle 6) Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies 7) Assurer un environnement viable 8) Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

**?** Où puis-je trouver d'autres renseignements sur les résultats du Sommet?

Vous trouverez la Déclaration en anglais, en français et en espagnol à :  
[http://www.un.org/esa/sustdev/documents/docs\\_key\\_conferences.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/documents/docs_key_conferences.htm)

Vous trouverez le Plan de mise en œuvre en anglais, en français et en espagnol à : [http://www.un.org/esa/sustdev/documents/docs\\_key\\_conferences.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/documents/docs_key_conferences.htm)

Vous trouverez d'autres renseignements sur les partenariats à :  
<http://www.un.org/esa/sustdev/partnerships/partnerships.htm>



Le présent guide vous propose des moyens de vérifier les progrès réalisés par votre pays à l'égard des engagements pris au SMDD, mais n'oubliez pas qu'en prenant ces engagements, les pays ont convenu de mettre en application la Déclaration du SMDD, le Plan de mise en œuvre et les partenariats.

### 1.3 Pourquoi le SMDD a-t-il de l'importance pour toutes les ISC?

Les priorités de développement diffèrent selon les pays. La protection de l'environnement peut être très importante pour certains pays alors que pour d'autres, la priorité est l'éradication de la pauvreté. En revanche, le Plan de mise en œuvre du SMDD indique que le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement sont des objectifs que l'on ne peut atteindre séparément parce qu'ils sont interdépendants et qu'ils se renforcent mutuellement (paragraphe 2 du Plan de mise en œuvre). Cela signifie que les résultats du SMDD s'appliquent à tous les pays : développés et en développement, grands et petits.

#### Extrait du Plan de mise en œuvre du SMDD

Les efforts déployés auront [...] pour effet de promouvoir l'intégration des trois composantes du développement durable – développement économique, développement social et protection de l'environnement – en tant que piliers interdépendants qui se renforcent mutuellement.

L'éradication de la pauvreté, la modification des modes de production et de consommation non durables et la protection de la gestion des ressources naturelles indispensables au développement économique et social constituent les objectifs fondamentaux et les exigences essentielles du développement durable.

Paragraphe 2

Le Plan de mise en œuvre du SMDD énonce que « Il ne peut pas y avoir de développement durable sans une bonne gouvernance aux niveaux national [...] » (paragraphe 4 du Plan de mise en œuvre). La Commission du développement durable des Nations Unies<sup>3</sup> a un rôle à jouer dans

<sup>3</sup> Le mandat de la Commission du développement durable des Nations Unies est décrit à : <http://www.un.org/esa/sustdev/csd/aboutCsd.htm>

l'examen des progrès réalisés à l'égard des engagements pris lors du SMDD, mais elle n'est pas habilitée, comme les ISC, à demander aux pays de rendre des comptes. Les ISC jouent un rôle crucial en tenant les gouvernements responsables de leurs systèmes de gouvernance et, en qualité de vérificateurs, nous sommes bien placés pour examiner et commenter les progrès de nos pays. Cependant, très peu d'ISC ont effectué des vérifications de la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD.

L'étendue des vérifications dépendra du mandat de l'ISC<sup>4</sup>, mais le vaste éventail de sujets traités au SMDD montre qu'il existe de nombreux moyens d'exécuter des vérifications de la mise en œuvre. Un élément du SMDD s'applique aux ISC qui ont plusieurs mandats de vérification. Par exemple,

- les vérifications de **conformité** pourraient être fondées sur l'observation par les pays des engagements pris lors du SMDD;
- les vérifications de **gestion (appelées aussi vérifications de performance)** pourraient prendre en compte la vérification de l'économie, de l'efficacité ou de l'efficacité des politiques ou des programmes mis en œuvre pour donner suite aux engagements pris au SMDD;
- les vérifications d'**états financiers** pourraient établir si l'aide financière multilatérale et bilatérale a été utilisée aux fins prévues et si elle a fait l'objet d'une reddition de comptes appropriée.

---

<sup>4</sup> Voir aussi *Développement durable : rôle des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques* (2004), Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI : [http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainerPub/fre04pu\\_guidesusdevsairole.pdf/\\$file/fre04pu\\_guidesusdevsairole.pdf](http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainerPub/fre04pu_guidesusdevsairole.pdf/$file/fre04pu_guidesusdevsairole.pdf)



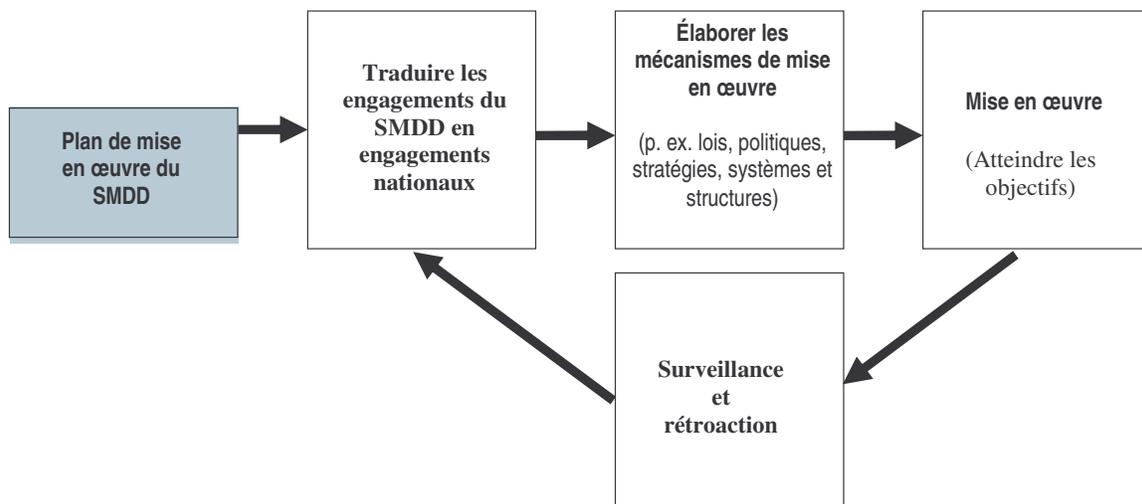
## 2. Quelques méthodes de vérification de la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD

La Déclaration de Johannesburg et le Plan de mise en œuvre ont été approuvés à l'unanimité par près de 200 États représentés au Sommet. En pratique donc, les pays doivent se demander non seulement s'ils vont respecter leurs engagements mais bien comment ils y arriveront. Une fois que l'État a décidé de la marche à suivre pour respecter ces engagements, l'Institution supérieure de contrôle (ISC) peut examiner leur mise en œuvre.

Votre ISC pourrait procéder de plusieurs façons pour vérifier la mise en œuvre des engagements pris lors du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD), mais ce sont les priorités de votre pays qui détermineront l'objet des vérifications. Certains pays auront déjà des stratégies nationales de développement durable dont l'étendue pourra déborder celle prévue par le SMDD; d'autres pays n'auront pas encore de stratégie nationale, et le SMDD sera alors le point de départ pour l'élaboration d'une telle stratégie. Afin de vous aider à choisir la ou les stratégies qui semblent plus appropriées pour votre ISC, le présent guide fournit quelques exemples tirés des travaux initiaux des ISC.

Tous les pays doivent suivre plusieurs étapes pour honorer les engagements pris au SMDD (la pièce 2 montre les phases de mise en œuvre des engagements en tant que politique nationale).

### Pièce 2 : Mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD au niveau national



Votre ISC pourrait décider de considérer toutes ces étapes ou quelques-unes d'entre elles :

- traduire les engagements (internationaux) pris lors du SMDD en engagements nationaux;
- mettre en place des politiques, des systèmes et des structures efficaces pour respecter les engagements nationaux (mécanismes de mise en œuvre);
- déterminer la mesure dans laquelle les différentes politiques atteignent les objectifs stratégiques (mise en œuvre);
- déterminer si des processus de surveillance et des systèmes de rétroaction ont été mis en place pour améliorer l'exécution des politiques nationales.

Aucune ISC n'a encore réalisé une vérification complète de la mise en œuvre et de la réalisation complète des engagements pris lors du SMDD. Beaucoup étaient des engagements à long terme (par exemple réduire de moitié le nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté d'ici 2015, ou restaurer les stocks de poisson à des niveaux permettant de produire le rendement maximal durable, d'ici 2015) et c'est pourquoi les ISC ne pourront pas d'emblée dire si ces engagements ont été respectés. Bon nombre des vérifications effectuées jusqu'ici cherchaient surtout à savoir si des processus étaient en place pour assurer le respect des engagements.

Le présent guide vous donne des exemples de méthodes adoptées par les ISC pour vérifier les différentes étapes de mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD et suggère des moyens pour suivre une approche similaire. Votre ISC peut choisir une de ces méthodes ou une combinaison de celles-ci, en fonction de son mandat de vérification et des priorités de développement durable de son pays.

## 2.1 Déterminer si les engagements pris lors du SMDD se traduisent en engagements nationaux

L'examen des mesures adoptées pour traduire les engagements pris lors du SMDD en engagements nationaux constitue un bon moyen d'établir si votre pays a amorcé la mise en œuvre de ses engagements.

### **Pourquoi examiner les mesures qui ont été prises pour que les engagements pris lors du SMDD se traduisent en engagements nationaux?**

Le Plan de mise en œuvre du SMDD énonce que les États devraient promouvoir une approche coordonnée de mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD.

#### **Extrait du Plan de mise en œuvre du SMDD**

*Les États devraient continuer à promouvoir des approches cohérentes et coordonnées des cadres institutionnels pour le développement durable au niveau national, y compris, lorsqu'il convient de le faire, en créant les autorités et les mécanismes nécessaires pour élaborer, coordonner et mettre en œuvre les politiques et pour faire appliquer les lois, ou en renforçant ces autorités et ces mécanismes s'ils existent déjà.*

Paragraphe 162 a)

## Comment évaluer si votre pays a bel et bien traduit ses engagements pris lors du SMDD en engagements nationaux satisfaisants?

Cette méthode met l'accent sur les activités des principaux départements, ministères ou organismes.

### ➤ **Pour commencer**

- Commencez par vérifier si votre gouvernement a fait des déclarations, après le SMDD sur les mesures qu'il comptait prendre pour donner suite aux engagements pris au Sommet.
- Trouvez quels départements, ministères ou organismes ont assumé la responsabilité de la préparation au SMDD et de la coordination du suivi.
- Cherchez à savoir quels ministères, portefeuilles ou organismes ont intégré les engagements pris lors du SMDD à leurs stratégies, plans d'action, plans de dépenses, indicateurs de performance, etc.
- Trouvez quels sont les organismes nationaux chargés de veiller à la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD.
- Trouvez quelles sont les sections du Plan de mise en œuvre du SMDD auxquelles votre pays accorde la priorité.

### ➤ **Méthodes de vérification**

Vos méthodes de vérification pourraient comprendre des entretiens avec les fonctionnaires des ministères, des questionnaires et l'examen des documents clés du gouvernement.

Si vous vérifiez ou planifiez la vérification de la performance d'un ou de plusieurs des principaux organismes chargés d'assurer la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD, vos critères de vérification pourraient permettre de déterminer si les engagements ont été mis en œuvre de manière satisfaisante.

### **Bureau du vérificateur général du Canada**

#### **Suivi des mesures visant à préparer une réponse fédérale coordonnée au SMDD**

Le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) a un commissaire à l'environnement et au développement durable. En 2002, le commissaire s'est engagé à faire le suivi des mesures visant à préparer une réponse fédérale coordonnée au SMDD. Par conséquent, peu de temps après le SMDD, le BVG a recommandé que le gouvernement fédéral élabore un plan pour veiller à ce que les engagements du Canada soient respectés.

#### *Renseignements généraux sur la réponse du Canada au SMDD*

En 2003, le secrétariat chargé de coordonner la participation du Canada au SMDD a cerné 46 secteurs prioritaires d'engagements du Plan de mise en œuvre du SMDD que le Canada tenterait de mettre en œuvre. La liste identifiait les ministères responsables de diriger et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour remplir chaque engagement. Cette liste n'a toutefois jamais été finalisée et aucun plan d'action fédéral sur les engagements pris lors du SMDD n'a été élaboré. Chaque ministère devait donc prendre la responsabilité de voir à ce que les engagements pertinents à son mandat soient respectés.

### *Stratégie et constatations de vérification*

Comme il n'y avait pas de plan fédéral garantissant que le Canada respecte ses engagements, il était plus difficile pour le BVG d'examiner leur mise en œuvre. Le BVG a donc cherché à savoir quels ministères avaient intégré les engagements pris lors du SMDD à leurs stratégies de développement durable. Il a constaté que quatre ministères seulement — qui étaient responsables du développement international, des affaires étrangères, des finances et de l'industrie — avaient pris des mesures significatives en établissant un lien entre les engagements et leurs activités. Les autres ministères ne précisaient pas clairement les mesures qu'ils comptaient prendre ou ne mentionnaient pas du tout le SMDD.

Pour maintenir l'attention sur le SMDD, étant donné qu'aucune réponse fédérale coordonnée n'avait été préparée, le BVG a commencé, en 2004, à faire le suivi des différents engagements du Plan de mise en œuvre du SMDD en les intégrant à d'autres vérifications. (Vous trouverez ci-dessous de l'information supplémentaire sur la vérification des engagements individuels.)

En intégrant l'examen des engagements pris lors du SMDD à d'autres vérifications, le BVG a pu évaluer les progrès réalisés par rapport à six engagements pris au SMDD. Ces progrès ont été communiqués globalement dans le Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable de 2005 afin de dresser un tableau des progrès réalisés par le Canada à ce chapitre. Les attentes fédérales n'étaient pas précisées et la tâche s'est avérée difficile, mais le BVG a pu tout de même tirer certaines conclusions importantes :

*« Le gouvernement ne dispose toujours pas d'un plan pour mettre en œuvre les engagements pris lors du Sommet mondial de 2002 [...]. En raison de progrès plutôt lents dans certains secteurs et de l'absence d'information sur les progrès accomplis dans d'autres secteurs, le gouvernement fédéral risque de ne pas être en mesure de respecter trois des six engagements internationaux que nous avons examinés :*

- *l'élaboration d'une stratégie nationale de développement durable d'ici 2005;*
- *la réduction significative du taux de perte de la biodiversité d'ici 2010;*
- *la création de réseaux représentatifs de zones de protection marines d'ici 2012 ».*

Vous trouverez le rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable à : [http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud\\_ch\\_cesd\\_200509\\_7\\_f\\_14954.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud_ch_cesd_200509_7_f_14954.html)

## **2.2 Vérifier si des mécanismes d'exécution efficaces sont en place**

Il s'écoulera peut-être encore un certain temps avant de savoir s'il est possible d'évaluer les répercussions finales du Sommet et de la mise en œuvre des engagements qui ont été pris au plan national. En attendant de connaître le résultat de l'évaluation de l'efficacité des politiques ou des programmes (dont nous discutons dans la section 2.5), les ISC voudront peut-être déterminer si leur gouvernement a instauré à cette fin des mécanismes ou des processus satisfaisants.

Afin de remplir leurs engagements, les pays doivent instaurer des « mécanismes d'exécution ». Ces mécanismes pourraient comprendre :

- des politiques, des stratégies ou des plans d'action (en plus d'une stratégie de développement durable nationale, dont nous discutons dans la section 2.3);
- des règlements ou des pouvoirs législatifs;
- des équipes, des comités, des groupes de travail ou des groupes de travail spécifiques;
- des mécanismes de rapport et de reddition de comptes sur l'exécution et les progrès réalisés par rapport aux engagements, y compris des indicateurs de performance;
- des programmes ou des projets spécifiques.

Il n'est pas nécessaire que les mécanismes d'exécution soient expressément créés en réponse aux engagements pris lors du SMDD. Bon nombre de ces mécanismes pourraient déjà exister ou être modifiés pour le SMDD.

Une vérification ayant pour objet d'examiner si des mécanismes d'exécution étaient en place évaluerait donc la mesure dans laquelle votre pays s'est doté de structures et de systèmes pour planifier, coordonner et surveiller les progrès et faire rapport sur ceux-ci.

### **Pourquoi devriez-vous vérifier les mécanismes d'exécution?**

Si votre pays vient tout juste d'amorcer la mise en œuvre, il est peut-être trop tôt pour évaluer la performance globale. En vérifiant si des mécanismes d'exécution ont été mis en place, vous auriez ainsi une idée si le pays est sur la bonne voie.

Pour examiner l'approche globale de mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD de votre pays, l'examen des mécanismes d'exécution donne un aperçu de la situation sans qu'il soit nécessaire d'approfondir les différents sujets qui – compte tenu du large éventail de sujets traités par le SMDD – ne peuvent faire l'objet d'une vérification.

### **Comment vérifier les mécanismes d'exécution?**

Recensez tout d'abord les mécanismes en place et évaluez ensuite l'efficacité des mécanismes individuels puis de l'ensemble des mécanismes. La présente section vous explique comment procéder à chaque étape et propose des méthodes de vérification possibles.

#### **➤ Commencer par recenser les mécanismes d'exécution en place**

- Déterminez quels sont les mécanismes d'exécution choisis par votre pays (il pourrait s'agir de mécanismes qui sont utilisés pour la mise en œuvre globale des engagements pris lors du SMDD, ou de mécanismes qui sont associés à chacun des engagements) ou s'il prévoit adopter une approche plus intégrée.
- Déterminez quels ministères, portefeuilles ou organismes gouvernementaux ont assumé la responsabilité de coordonner le suivi des engagements pris lors du SMDD et qui sera responsable des résultats (réussite ou échec).
- Déterminez si des commissions, des groupes de travail, des groupes de travail spécifiques ou des groupes semblables ont été mis sur pied pour donner suite aux engagements pris lors du SMDD.

- Déterminez si des plans d'actions, des stratégies, des politiques ou des programmes ont été créés pour donner suite aux engagements pris lors du SMDD.
- Déterminez si les résultats du SMDD ont été pris en compte dans les autres activités nationales qui étaient prévues de toute façon. Par exemple, au Royaume-Uni, on a demandé aux ministères d'examiner des moyens d'intégrer les engagements pris lors du SMDD à leurs projets de dépenses pour l'Examen des dépenses de 2004.

## Bureau d'audit national du Royaume-Uni

### Progrès réalisés par les ministères dans l'intégration des engagements pris lors du SMDD du Royaume-Uni

#### *Suite donnée par le Royaume-Uni au SMDD*

Le gouvernement du Royaume-Uni a regroupé ses principaux engagements pris lors du SMDD dans un « Tableau des engagements » sous 20 sujets. Ce tableau indique quels sont les ministères responsables d'effectuer le suivi de chacun des engagements.

#### *Étendue de la vérification*

En 2004, le Bureau d'audit national (NAO) a mené un examen des mécanismes d'exécution des engagements pris lors du SMDD intitulé « Mechanisms for UK delivery on commitments arising from the World Summit on Sustainable Development (2002) ». Cet examen portait sur :

- **La valeur du Tableau des engagements pris lors du SMDD du Royaume-Uni en tant que mécanisme d'exécution** : Le rôle du Tableau en relation avec le Plan de mise en œuvre du SMDD, l'attribution des responsabilités ministérielles, et la surveillance et les rapports.
- **Le défi posé par l'intégration des résultats du SMDD aux principaux mécanismes d'exécution pangouvernementaux** :
  - Intégrer les engagements pris lors du SMDD à l'examen de 2004 de la Stratégie de développement durable du Royaume-Uni;
  - Intégrer les engagements pris lors du SMDD à l'examen de 2004 des dépenses de l'ensemble du gouvernement;
  - Le rôle du groupe de travail spécifique sur le développement durable créé pour superviser l'examen de la Stratégie de développement durable du Royaume-Uni et le suivi des engagements pris lors du SMDD.
- **La réponse des différents ministères** : intégration des résultats du SMDD aux mécanismes d'exécution mis en place — en particulier les cinq ministères responsables de l'environnement, des produits alimentaires et des affaires rurales; du commerce et de l'industrie; des affaires étrangères; du développement international; des finances.

#### *Méthodes de vérification*

Cette analyse reposait sur des entrevues structurées et semi-structurées avec des hauts fonctionnaires des cinq ministères désignés comme étant responsables de l'exécution des engagements pris lors du SMDD, ainsi que sur l'examen des documents probants.

### Constatations de la vérification

Principales constatations :

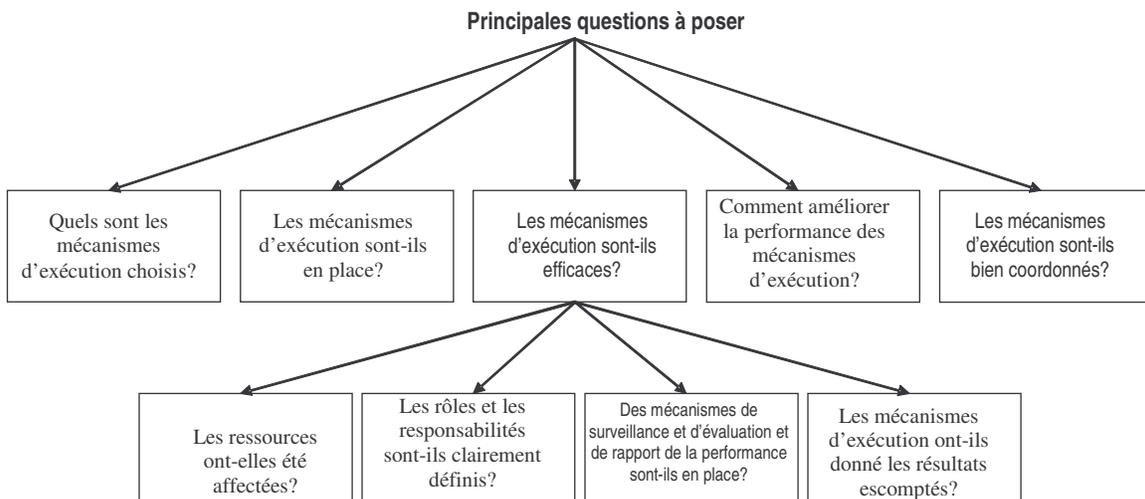
- Le SMDD n'a pas communiqué à la communauté internationale un ensemble d'engagements clairs et vérifiables.
- Le Tableau des engagements du Royaume-Uni a été préparé pour présenter l'interprétation des engagements du R.-U, mais il comporte aussi des restrictions.
- Les engagements pris lors du SMDD du Royaume-Uni se trouvaient à des degrés divers dans les ententes sur les services publics visées par l'examen des dépenses de 2004.
- Les principaux ministères ont intégré les pris lors du SMDD du Royaume-Uni à la planification de l'exécution à des degrés divers.
- Le gouvernement a produit deux courts rapports annuels sur les progrès réalisés et propose de modifier le mode de présentation des rapports sur les progrès.
- Les mécanismes d'exécution officiels sous-estiment les efforts déployés par les ministères pour atteindre les objectifs du SMDD.
- L'examen de la Stratégie de développement durable du Royaume-Uni représente une nouvelle occasion d'intégrer les engagements nationaux du SMDD.

Les constatations du NAO ont été présentées à la commission parlementaire d'audit environnemental du Royaume-Uni. Pour consulter le rapport, veuillez vous rendre à : <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200405/cmselect/cmenvaud/381/38104.htm>

### ➤ **Après avoir recensé les mécanismes d'exécution, élaborer un cadre d'analyse de leur efficacité**

Lorsque vous avez déterminé quels sont les mécanismes d'exécution, vous pouvez procéder comme pour une vérification de gestion normale. La pièce 3 expose certaines des principales questions à examiner.

### Pièce 3 : Cadre d'évaluation de l'efficacité des mécanismes d'exécution



## Bureau du vérificateur général du Zimbabwe

### Des mécanismes d'exécution légaux doivent être créés pour qu'il soit possible d'effectuer des vérifications

Au Zimbabwe, le Parlement doit créer légalement les principaux mécanismes d'exécution avant que ceux-ci puissent être vérifiés — certains des mécanismes qui serviront à respecter les engagements pris lors du SMDD sont toujours à l'état de projet. La Politique environnementale nationale et la Stratégie de développement durable nationale sont des mécanismes qui doivent encore être approuvés par le Parlement.

## Bureau du vérificateur général de la Nouvelle-Zélande

### Vérification de certains aspects du Programme d'action en vue du développement durable

#### *Suite donnée au SMDD par la Nouvelle-Zélande*

En janvier 2003, après le SMDD, le gouvernement a publié un document intitulé « Sustainable Development for New Zealand: Programme of Action ». Il y expose les principes, les volets de travail sélectionnés ainsi que les plans de surveillance et d'évaluation qui ont été établis pour faire avancer le gouvernement de la Nouvelle-Zélande sur la voie du développement durable. Le Programme d'action constitue donc un mécanisme d'exécution clé de la mise en œuvre des engagements pris au SMDD par la Nouvelle-Zélande.

#### *Étendue de la vérification*

Une vérification de gestion était prévue en 2006-2007 afin de procurer au Parlement l'assurance que le Programme d'action en vue du développement durable avait été mis en œuvre. Elle visait à

- déterminer si les méthodes employées par les dirigeants des organismes sélectionnés étaient conformes au Programme d'action (en particulier la planification, la mise en œuvre et l'évaluation), et si elles étaient efficaces;
- déterminer si les processus utilisés par les dirigeants de deux des quatre volets de travail (« villes durables » et « énergie ») étaient conformes au Plan d'action;
- déterminer si les ressources (financement, ressources humaines et échancier) affectées au Programme d'action par les organismes sélectionnés étaient efficaces.

#### *Méthodes de vérification*

Le Bureau du vérificateur général se proposait d'évaluer la mesure dans laquelle la mise en œuvre du Programme d'action était **efficace**, c'est-à-dire « si les entités responsables appliquaient les principes et les processus de développement, tels que décrits dans le Programme d'action, pour réaliser les objectifs du Programme ».

Les méthodes prévues comprenaient les vérifications des principaux ministères responsables des volets de travail (comment le leadership a été assuré, comment le programme a été planifié et mis en œuvre et comment il a été évalué) et des réunions avec les parties prenantes.

### ➤ **Méthodes de vérification de l'analyse de l'efficacité des mécanismes d'exécution**

Vous pourriez mener des **entrevues** avec des représentants du gouvernement qui : ont contribué à la préparation du SMDD, faisaient partie du secrétariat du SMDD (ont pris part aux préparatifs ou ont assisté au SMDD), ou ont produit des notes d'information sur les résultats du SMDD. Ces personnes devraient pouvoir expliquer l'approche choisie par votre pays pour répondre aux engagements pris lors du SMDD.

Vous pourriez **examiner des documents**, notamment les comptes rendus de réunion, les notes d'information, les stratégies, les plans d'action, ou des documents semblables préparés par ces personnes avant ou après le SMDD.

Vous pourriez **examiner les activités des organes exécutifs** qui ont été mis sur pied avant ou après le SMDD, tels que des commissions, des groupes de travail, des groupes de travail spécifiques, ou des groupes semblables.

Vous pourriez utiliser des **questionnaires** pour obtenir de l'information sur la réaction des différents ministères et organismes gouvernementaux aux résultats du SMDD, notamment ceux qui sont chargés des questions touchant l'environnement, la réduction de la pauvreté, le commerce, l'eau, l'énergie ou l'agriculture.

Vous pourriez aussi **consulter les parties prenantes** autres que le gouvernement afin d'avoir leur avis sur les forces et les faiblesses de la réponse du gouvernement au SMDD. Il peut être impossible de consulter les citoyens directement. Par contre, des groupes organisés et des organismes non gouvernementaux peuvent exprimer des vues qui sont représentatives de celles des citoyens. Elles devraient cependant être comparées à d'autres éléments probants.

## **2.3 Évaluer les liens entre le SMDD et les stratégies de développement durable nationales**

La création d'une stratégie de développement durable nationale est un important facteur à prendre en compte lors de la planification d'une vérification concernant le SMDD, car

- il s'agit d'un engagement clé découlant du SMDD (dans le Plan de mise en œuvre),
- elle constitue une approche nationale en vue de réaliser les objectifs du SMDD (voir la section 2.1),
- elle est un mécanisme clé d'exécution (voir la section 2.2).

Le document publié par le GTVE de l'INTOSAI, *Développement durable : rôle des institutions supérieures de contrôle*, explique de façon détaillée comment vérifier les méthodes adoptées par les ISC pour créer et mettre en œuvre les stratégies de développement durable. Ce guide résume le lien entre ces méthodes et le SMDD.

Une stratégie de développement durable nationale a pour objet de fournir une approche nationale cohésive pour le développement durable et d'indiquer l'orientation que le pays doit suivre, notamment les étapes nécessaires pour atteindre les cibles établies par les accords internationaux. La stratégie de développement durable d'un pays peut donc se révéler un

mécanisme clé d'exécution des engagements pris lors du SMDD. En fait, le Plan de mise en œuvre du SMDD exige que les États élaborent des stratégies nationales. Il convient ici de noter trois points importants au sujet de la relation entre le SMDD et les stratégies nationales :

- Les stratégies nationales peuvent être antérieures au SMDD et peuvent ou non avoir été mises à jour pour refléter l'esprit du SMDD.
- La portée des stratégies nationales peut être plus large que celle du SMDD — et inclure, par exemple, des questions environnementales d'intérêt national ou des questions qui n'ont pas été traitées au SMDD.
- Les stratégies de développement durable sont propres à chaque pays et elles devraient être fondées sur l'interprétation que fait le pays du développement durable; les priorités devraient être établies en conséquence.

### **Pourquoi devriez-vous évaluer la stratégie de développement durable nationale?**

Comme l'indique le Plan de mise en œuvre du SMDD, l'élaboration d'une stratégie de développement durable nationale constituait l'un des principaux engagements découlant du SMDD. Pour de nombreux pays, la stratégie de développement durable pourrait être le principal mécanisme d'exécution des engagements pris lors du SMDD dans le cadre des activités nationales et c'est pourquoi elle peut servir de point de départ pour évaluer la réponse d'un pays au SMDD.

#### **Extrait du Plan de mise en œuvre du SMDD**

*Les États devraient [...] Prendre des mesures immédiates pour progresser dans la formulation et l'élaboration de stratégies nationales de développement durable et commencer à les mettre en œuvre d'ici à 2005 [...]. De telles stratégies, qui, là où c'est applicable, pourraient prendre la forme de stratégies de réduction de la pauvreté qui intègrent les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable, devraient être poursuivies en conformité avec les priorités nationales de chaque pays.*

Paragraphe 162 b)

### **Comment pouvez-vous procéder pour évaluer la stratégie de développement durable nationale?**

Votre approche dépendra du niveau de progrès réalisé à l'égard de la création et de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de votre pays. Vous pourriez envisager trois approches principales : vérifier l'état de préparation de votre pays à l'élaboration d'une stratégie; déterminer si la stratégie de développement durable actuelle est adéquate, sur le plan de la rigueur, de la clarté et de la portée; déterminer si la stratégie a produit les avantages escomptés.

➤ **Vérifier l'état de préparation de votre pays à l'élaboration d'une stratégie**

Si votre pays n'a pas encore élaboré de stratégie de développement durable, vous pourriez adopter l'approche retenue par le Bureau national de contrôle de la Bulgarie pour vérifier l'état de préparation d'une stratégie.

**Bureau national de contrôle de la Bulgarie**

**Vérification de gestion de l'état de préparation d'une stratégie nationale de développement pour la Bulgarie**

*Suite donnée au SMDD par la Bulgarie*

Avant la tenue du SMDD, le Conseil des ministres de la République de Bulgarie a approuvé un cadre des engagements que la Bulgarie devait mettre en œuvre. Ces engagements portaient sur l'éradication de la pauvreté, la modification des habitudes de consommation et de production non durables, la conservation et l'évaluation des ressources naturelles, la mondialisation et la santé. Le Conseil des ministres est chargé de la coordination globale des activités visant à favoriser le développement durable, mais la surveillance et la communication des progrès sont assurées par le ministère de l'Environnement et de l'Eau et le ministère des Affaires étrangères.

*Stratégie de vérification*

En 2003-2004, le Bureau national de contrôle de la Bulgarie a effectué une vérification de gestion de l'état de préparation du pays à l'élaboration d'une stratégie nationale de développement durable. Le motif de la vérification était l'engagement pris à la suite du SMDD.

*Méthodes de vérification*

Les mécanismes de planification étaient l'objet principal de la vérification. Les vérificateurs ont analysé

- les approches adoptées par les différents ministères pour élaborer les stratégies de développement durable ainsi que les plans et les programmes de mise en œuvre;
- l'utilisation d'indicateurs de performance;
- les ressources pouvant être affectées aux stratégies et aux programmes;
- la mesure dans laquelle les stratégies élaborées prévoient des systèmes coordonnés de planification à court, à moyen et à long terme.

*Constatations de vérification*

Les vérificateurs ont constaté qu'il était nécessaire d'avoir un mécanisme de coordination efficace afin d'éviter le chevauchement des buts, des cibles et des mesures pour le grand nombre de stratégies dans les différents secteurs. Une stratégie de développement durable nationale et des indicateurs de performance faciliteraient la tâche.

- **Déterminer si la stratégie de développement durable actuelle de votre pays inclue les principales questions traitées au SMDD.**

Si votre pays a une stratégie de développement durable, vous pourriez vérifier si elle comprend les principales questions traitées au SMDD (voir l'approche retenue par le Canada à cet égard).

#### **Bureau du vérificateur général du Canada**

#### **Déterminer si les stratégies de développement durable des ministères incluent les engagements découlant du SMDD**

Le Canada n'a pas de stratégie nationale de développement durable, mais les ministères sont tenus d'élaborer des stratégies. Les lignes directrices gouvernementales communiquées aux ministères pour l'élaboration des stratégies de 2004 fixaient trois priorités. La mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD était l'une d'elles.

Les vérificateurs ont déterminé si les ministères avaient tenu compte des trois priorités mentionnées dans les lignes directrices et si elles avaient été respectées de manière satisfaisante. Ils ont conclu que seulement quatre ministères avaient intégré dans une mesure significative les engagements découlant du SMDD à leurs stratégies de développement durable.

- **Déterminer si la stratégie a produit les bénéfices escomptés**

Si votre pays a une stratégie de développement durable, la prochaine étape consiste à déterminer si cette stratégie a produit les bénéfices escomptés. Ainsi, la Cour des comptes de l'Autriche a effectué une vérification de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable fédérale de l'Autriche.

#### **Cour des comptes de l'Autriche**

#### **Évaluer la Stratégie de développement durable fédérale de l'Autriche**

La vérification avait pour objet d'étudier les concepts et les mesures de mise en œuvre de la Stratégie de développement durable de l'Autriche. La vérification a permis de constater que

- les ministères n'étaient pas tous conscients de l'importance du développement durable;
- les données sur les progrès à l'égard des politiques de développement durable étaient inexistantes;
- l'évaluation des décisions politiques importantes quant à leur incidence sur le développement durable n'était pas obligatoire;
- aucun budget n'était affecté aux questions liées au développement durable.

À l'issue de la vérification, il a été recommandé de créer un mécanisme pour intégrer la notion de développement durable aux politiques et de communiquer ouvertement les coûts et les avantages des mesures de développement durable afin de susciter une plus grande adhésion à ce concept.

Pour obtenir des conseils sur une vérification plus étendue de la qualité de la stratégie de développement durable de votre pays (c'est-à-dire, allant au-delà du SMDD), veuillez vous reporter au document du GTVE de l'INTOSAI, *Développement durable : rôle des institutions supérieures de contrôle*. Cette publication décrit une série de critères de vérification que votre ISC pourrait utiliser pour évaluer l'efficacité de la stratégie nationale de développement durable par rapport aux résultats escomptés.

## 2.4 Vérifier les projets de mise en œuvre des engagements financés par des tiers

D'importants montants d'aide financière bilatérale et multilatérale sont consacrés à des projets en vue de favoriser l'atteinte des objectifs de développement pour le Millénaire et d'autres priorités internationales convenues au SMDD. En effet, le Plan de mise en œuvre du SMDD définit l'investissement direct à l'étranger (IDE) et l'aide publique au développement (APD) comme étant les principaux moyens à utiliser pour atteindre les objectifs du SMDD.

### Extraits du Plan de mise en œuvre du SMDD

Les États devraient appliquer les mesures suivantes :

*Encourager les pays bénéficiaires et les pays donateurs, ainsi que les institutions internationales, à rendre l'aide publique au développement plus efficace et plus concrète pour l'éradication de la pauvreté, pour une croissance économique soutenue et pour le développement durable.*

Paragraphe 85 b)

*Promouvoir [...] des mesures dans les pays d'origine et de destination pour améliorer la transparence et l'information au sujet des flux financiers, afin de contribuer à stabiliser l'environnement financier international. Des mesures propres à réduire les effets d'une volatilité excessive des flux de capitaux à court terme sont importantes et devraient être envisagées.*

Paragraphe 86 b)

*S'employer à faire en sorte que les fonds soient mis à la disposition des institutions et organisations internationales en temps voulu et de manière plus sûre et plus prévisible, là où il convient, pour le financement de leurs activités, programmes et projets de développement durable.*

Paragraphe 86 c)

*Demander instamment aux pays développés qui ne l'ont pas encore fait de s'employer concrètement à atteindre l'objectif d'une aide publique au développement représentant 0,7 % de leur produit national brut en faveur des pays en développement, et de mettre efficacement en œuvre leur engagement concernant cette aide pour les pays les moins avancés.*

Paragraphe 85 a)

## Pourquoi vérifier les projets de mise en œuvre des engagements?

La vérification des projets de mise en œuvre financés par des tiers peut rendre les projets plus efficaces, transparents et efficaces.

## Comment vérifier des projets de mise en œuvre des engagements?

Qu'il s'agisse de donateurs ou de bénéficiaires, les ISC peuvent vérifier les activités financées par des fonds bilatéraux et multilatéraux et, en fait, beaucoup d'entre elles le font déjà. Ces vérifications peuvent prendre la forme de

- vérifications d'états financiers,
- vérifications de conformité,
- vérifications de gestion,
- vérifications intégrées.

Dans chacune de ces vérifications, il est possible d'inclure les engagements prévus dans le Plan de mise en œuvre du SMDD. Ce dernier donne un aperçu de la forme que pourraient prendre des mécanismes de financement efficaces (tels que décrits ci-dessus). Les ISC peuvent pour leur part évaluer si leur pays est sur la bonne piste.

### **Bureau du vérificateur général du Zimbabwe**

#### **Vérifications de gestion et vérifications des états financiers des projets du SMDD financés par le PNUD**

##### *Suite donnée par le Zimbabwe au SMDD*

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a financé un projet destiné à aider le Zimbabwe à se préparer au SMDD. Pour faciliter l'application du Plan de mise en œuvre du SMDD par le Zimbabwe, le projet du SMDD a été prolongé jusqu'en juin 2005.

##### *Stratégie de vérification*

Le Bureau du vérificateur général (BVG) a effectué des vérifications de gestion et des vérifications des états financiers du projet du SMDD financé par le PNUD et de plusieurs autres projets « sœurs » financés par le PNUD, dont

- une enquête sur la pauvreté,
- un forum sur la réduction de la pauvreté,
- le National Aids Council.

##### *Constatations de la vérification*

Le BVG a constaté que les progrès réalisés étaient acceptables, mais

- que les retards dans le versement des fonds aux organismes de mise en œuvre et le roulement élevé de personnel dans le cas de certains projets nuisaient à la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD;
- qu'il n'y avait pas de plans de travail trimestriels/annuels ni de rapports d'étape pour certains projets;

- la vérification des comptes de 2004 a aussi révélé que certains projets sœurs du SMDD n'avaient pas de coordonnateur de projet, de sorte qu'il était difficile de coordonner les activités des organismes de mise en œuvre.

*Les défis que représente la vérification et comment les surmonter*

Lorsqu'il a réalisé ces vérifications, le BVG a dû surmonter plusieurs difficultés :

- Dans le cas de projets sans plans de travail ni rapports d'étape, il était difficile de voir comment ils contribuaient vraiment à la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD.
- L'absence de coordonnateurs de projet rendait difficile la coordination des activités de vérification.
- Le PNUD a soumis les comptes pour la vérification de l'année 2004 en retard, si bien que le processus de vérification a été reporté de plus de deux mois.
- Étant donné le volume élevé de rapports de projet qui devaient être vérifiés et soumis en même temps au PNUD, la production des rapports de vérification a exercé des pressions considérables sur le matériel de bureau du BVG, comme les ordinateurs et les imprimantes.

Pour surmonter ces difficultés, le BVG propose

- de travailler en étroite collaboration avec le PNUD et les organismes de mise en œuvre afin de les persuader de soumettre les comptes à la date prévue, ce qui assurerait que les vérifications soient réalisés à temps;
- de faire des vérifications intermédiaires avant de recevoir les comptes finaux, de manière à accélérer le travail de vérification même lorsque les comptes sont soumis tardivement;
- d'accroître les compétences des vérificateurs en leur donnant une formation en vérification de gestion;
- de recommander aux ministères pertinents de pourvoir les postes de coordonnateur de projet afin d'assurer une bonne coordination des activités de projet et de faciliter la vérification.

### ➤ **Méthodes de vérification des projets de mise en œuvre des engagements**

Les pays donateurs voudront peut-être vérifier la proportion du budget national qui est consacrée à l'aide officielle au développement et si elle s'approche du niveau de 0,7 p. 100 du produit national brut recommandé dans le Plan de mise en œuvre. En réalité, il est possible que les pays aient promis de consacrer plus que le niveau recommandé de 0,7 p. 100.

#### **Extrait du Plan de mise en œuvre du SMDD**

*Honorer les engagements d'accroître l'aide publique au développement qui ont été annoncés par plusieurs pays développés à la Conférence internationale sur le financement du développement. Demander instamment aux pays développés qui ne l'ont pas encore fait de s'employer concrètement à atteindre l'objectif d'une aide publique au développement représentant 0,7 % de leur produit national brut en faveur des pays en développement.*

Paragraphe 85 a)

**?** Où trouver plus d'information à ce sujet?

Le Plan de mise en œuvre a réaffirmé le consensus atteint à Monterrey à la *Conférence internationale sur le financement du développement* (Monterrey, Mexique, mars 2002). Pour obtenir de l'information supplémentaire à ce sujet, rendez-vous à : <http://www.un.org/esa/ffd/>

Les pays donateurs et les pays bénéficiaires pourraient vérifier les programmes ou les projets d'aide individuels. Par exemple, le Bureau du vérificateur général du Canada a mené une vérification officielle de l'aide au développement destinée aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement qui reposait en partie sur les engagements pris lors du SMDD.

Voici quelques questions qui pourraient être posées dans le cadre de la vérification :

- Dans quelle mesure les projets individuels sont-ils bien gérés?
- Existe-t-il des plans de projet?
- Des systèmes efficaces de surveillance et de compte rendu sont-ils en place, y compris des indicateurs de la performance?
- Est-il possible d'accroître l'efficacité des projets et ainsi de dégager des ressources pour les affecter à de nouvelles activités de projet?
- Est-il possible de fournir des mesures de la réussite des projets (au Zimbabwe, on a constaté qu'il était difficile de mesurer la performance des projets, car certaines activités sont moins concrètes que d'autres (par exemple, les ateliers de formation par opposition au reboisement).
- Les aspects environnementaux de l'aide au développement sont-ils bien gérés? (La Cour des comptes européenne a constaté que la Commission européenne n'avait fait que peu de progrès depuis 2001 au chapitre de l'intégration des considérations environnementales à sa coopération au développement à l'étranger.)

### **Cour des comptes européenne**

#### **Évaluation des aspects environnementaux de la coopération au développement de la Commission européenne**

La Cour des comptes européenne a effectué une vérification (audit) de la gestion des aspects environnementaux de l'aide au développement de la Commission européenne.

##### *Approche de la Commission européenne*

La Commission européenne a reconnu que le SMDD s'est efforcé de régler les problèmes relatifs à la pauvreté et l'environnement. Il y a deux façons principales de traiter les aspects environnementaux de la coopération au développement : financer les programmes et les projets dont l'objectif principal est d'améliorer les considérations environnementales, et intégrer les préoccupations environnementales à tous les autres projets et programmes de développement (appelé également *mainstreaming* de l'environnement).

La Commission européenne a récemment tourné son attention vers l'intégration de l'environnement dans le cadre du développement. Le traité instituant la Communauté

européenne, ainsi que sa version modifiée par le Traité d'Amsterdam de 1997, stipule que « les exigences de la protection de l'environnement doivent être intégrées dans la définition et la mise en œuvre des politiques et actions de la Communauté [...] en particulier afin de promouvoir le développement durable ».

#### *Stratégie de vérification*

La Cour des comptes européenne a procédé, en 2005, à une vérification de la gestion, par la Commission européenne, des aspects environnementaux de sa coopération au développement avec les pays en développement d'Asie et d'Amérique latine, les pays méditerranéens du Sud et avec le groupe des États d'Afrique et des Caraïbes. L'objet de la vérification était de déterminer si la Commission disposait d'une stratégie intégrée pour traiter les aspects environnementaux de sa coopération au développement, si elle avait adopté, pour la gestion, des dispositions lui permettant de mettre en œuvre sa stratégie, dans quelle mesure l'environnement avait été intégré dans ses programmes et projets de développement, quels étaient les résultats des projets environnementaux financés par la Commission.

#### *Constatations de la vérification*

Selon la vérification, il était nécessaire que la Commission élabore une stratégie intégrée claire en ce qui concerne les aspects environnementaux de son aide au développement :

- Bien qu'une stratégie existe depuis 2001, l'approche en matière de financement des programmes et des projets dans le secteur de l'environnement et des ressources naturelles n'a pas été clairement traitée.
- Le Plan d'action de la Commission visant à mettre en œuvre sa stratégie d'intégration n'a pas été appliqué systématiquement, et certaines des mesures prévues n'ont pas été mises en œuvre du tout.
- La Commission n'a pas effectué une étude satisfaisante des conséquences de sa stratégie d'intégration au niveau des ressources humaines.
- La Commission n'a guère progressé depuis 2001 en ce qui concerne l'intégration de l'environnement dans sa coopération au développement à l'étranger.

Les projets dans le domaine de l'environnement :

- Les projets qui ont été examinés étaient adaptés aux besoins des pays bénéficiaires et répondaient souvent aussi à des besoins généraux en matière de conservation, mais les résultats obtenus sont fréquemment restés en deçà des objectifs visés.
- Les facteurs qui ont influé considérablement sur l'efficacité des projets sont : une conception trop ambitieuse des projets, des retards dans leur élaboration, des progrès limités dans le renforcement des capacités institutionnelles et des difficultés à répondre à la fois aux besoins des communautés locales en matière de développement tout en poursuivant des objectifs environnementaux.

## **2.5 Se concentrer sur des sujets précis du SMDD**

De nombreuses ISC ont déjà vérifié les approches retenues par leur pays à l'égard de questions précises abordées au SMDD, notamment l'énergie, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les déchets et l'éradication de la pauvreté, mais il se peut que ces vérifications n'aient pas porté explicitement sur les engagements pris lors du SMDD. Le présent guide veut

montrer comment intégrer les engagements pris lors du SMDD aux vérifications portant sur des sujets précis.

### **Pourquoi concentrer votre attention sur des sujets précis du SMDD?**

En vous concentrant sur les sujets précis dont il a été question au SMDD, vous pouvez vérifier de façon simple et directe les progrès de votre pays en les comparant à ses engagements issus du SMDD.

### **Comment concentrer votre attention sur des sujets précis du SMDD?**

#### **➤ *Point de départ***

Premièrement, vous devez cerner parmi les sujets qui ont été traités au cours du SMDD ceux qui vous intéressent (la section « Conseils pratiques » à la fin du présent guide vous suggère des moyens pour choisir votre sujet de vérification.) Deuxièmement, vous devriez trouver les sections du Plan de mise en œuvre du SMDD qui se rattachent au sujet que vous avez choisi et ensuite déterminer votre stratégie de vérification.

La pièce 4 donne quelques exemples de vérifications menées par des ISC qui portent sur des sujets mentionnés dans le Plan de mise en œuvre du SMDD. Ces vérifications ne reposaient pas toujours sur les engagements pris lors du SMDD, mais l'annexe 4 présente divers sujets pour lesquels vous pourriez inclure les engagements pris lors du SMDD parmi les critères de vérification.

#### **➤ *Possibilités de stratégies de vérification***

Vous pourriez utiliser l'engagement du SMDD portant sur un sujet donné comme point de départ d'une vérification. Pour certaines questions, les engagements énoncés dans le Plan de mise en œuvre du SMDD sont assez clairs pour être vérifiables. Vous pourriez donc fonder une vérification sur ces engagements.

Vous pourriez également utiliser les engagements pris lors du SMDD portant sur un sujet donné comme critères d'une vérification de plus grande portée. Si vous effectuez ou planifiez actuellement une vérification qui a trait à un ou plusieurs des sujets mentionnés dans le Plan de mise en œuvre du SMDD, vous pourriez inclure les engagements pris lors du SMDD dans les critères de vérification. Le Bureau du vérificateur général du Canada a déjà utilisé cette stratégie avec succès.

### Exemple de cas : Bureau du vérificateur général du Canada

La commissaire à l'environnement et au développement durable a affirmé ce qui suit en 2004 : « [...] nous continuerons d'examiner la manière dont le gouvernement donne suite à certains engagements internationaux, dont ceux qui découlent des sommets mondiaux. »

Ainsi, lorsqu'elle planifie sa vérification, chaque équipe est tenue d'examiner les engagements pris lors du SMDD qui ont un lien avec le sujet de la vérification et d'inclure dans le plan d'examen ceux qui se situent dans l'étendue de la vérification.

Cette exigence a fait l'objet d'une première expérience lors de travaux de vérification en 2005.

### Pièce 4 : Sujets du SMDD suggérés

Que pourriez-vous vérifier?	Exemples de vérifications
Exemple d'extraits du Plan de mise en œuvre du SMDD qui pourraient servir de fondement aux vérifications.	Ces vérifications ne mentionnaient pas toutes le SMDD, mais d'autres ISC qui effectuent des vérifications sur le même sujet pourraient utiliser les engagements pris lors du SMDD comme critères de vérification supplémentaires. Des hyperliens sont fournis lorsque cela est possible.
<b>Approvisionnement en eau et assainissement</b>	
<i>Promouvoir la mise en valeur intégrée des ressources en eau [...] la mise en valeur et la gestion efficace des ressources en eau dans toutes leurs utilisations et la protection de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques [...] Fournir aux ménages un accès à l'eau potable, à l'éducation en matière d'hygiène et à de meilleurs services d'assainissement et de gestion des déchets par des initiatives pour encourager l'investissement public et privé dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement qui donnent la priorité aux besoins des pauvres, à l'intérieur de cadres réglementaires nationaux stables et transparents mis en place par les gouvernements, tout en respectant les situations locales, en associant toutes les parties prenantes concernées, en assurant un suivi des résultats obtenus et en accroissant l'obligation de rendre des comptes qui incombe aux institutions publiques et aux entreprises privées; développer les infrastructures clés d'approvisionnement en eau, de maillage des réseaux et de traitement des eaux [...].</i> (Paragraphe 66)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Depuis 1996, l'eau douce est l'un des thèmes centraux du Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI. La Cour des comptes des Pays-Bas a produit une publication de l'INTOSAI intitulée « La vérification des questions relatives à l'eau : Expériences des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques »<sup>5</sup> qui résume l'expérience collective d'ISC partout dans le monde, et puise dans les leçons tirées de plus de 350 vérifications. La page d'accueil du site Web de l'INTOSAI fournit à la rubrique « Focus on Water » de l'information sur la vérification de l'eau et de la gestion de l'eau et peut s'avérer utile pour les ISC qui prévoient vérifier les questions relatives à l'eau<sup>6</sup>.</li><li>• Le Bureau du vérificateur général du Botswana a réalisé une vérification sur la maintenance des systèmes d'approvisionnement en eau en milieu urbain et des principaux systèmes d'approvisionnement en eau dans les villages.</li><li>• Le Bureau de contrôle national de la Chine a effectué des vérifications du traitement des eaux usées municipales et de la pollution de l'eau par les activités industrielles.</li></ul>

<sup>5</sup> [http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainerPub/fre04pu\\_guidewater.pdf/\\$file/fre04pu\\_guidewater.pdf](http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainerPub/fre04pu_guidewater.pdf/$file/fre04pu_guidewater.pdf) (disponible aussi en d'autres langues à : <http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewStudies>)

<sup>6</sup> [http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewhtml/water\\_0main.htm](http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewhtml/water_0main.htm)

#### Pièce 4 : Sujets du SMDD suggérés (suite)

Que pourriez-vous vérifier?	Exemples de vérifications
<b>Énergie</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Bureau d'audit national de l'Australie a effectué une vérification de l'administration du Plan d'action national pour la salinité et la qualité de l'eau. Le Bureau du vérificateur général de l'Éthiopie a publié un rapport de vérification intitulé <i>Settlement, water supply, sanitation and waste management</i>. La vérification avait pour objet de déterminer si les organismes vérifiés avaient suivi les recommandations issues des accords et des traités internationaux.</li> <li>L'Organisation centrale de contrôle des finances publiques de l'Égypte a vérifié si la production et la distribution de l'eau potable était adéquate.</li> <li>Le Bureau du vérificateur général du Zimbabwe a effectué une vérification de la distribution de l'eau aux petites villes et aux zones de croissance par la Zimbabwe National Water Authority.</li> </ul>
<p><i>Mettre au point et diffuser des technologies de substitution pour le secteur énergétique en vue d'accroître la part des énergies renouvelables dans l'offre d'énergie, d'améliorer les rendements énergétiques et de faire davantage appel aux technologies énergétiques de pointe, y compris des technologies à combustibles fossiles moins polluantes.</i> (Paragraphe 20 c)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Cour des comptes de la République tchèque a publié un rapport de vérification portant sur les biocombustibles intitulé <i>State financial means intended to support the use of environmentally sound fuels obtained from non-foodstuff use of agricultural land</i>.</li> <li>Le Bureau de contrôle national de l'Estonie a publié un rapport intitulé <i>Exploitation of Peat Resources</i> qui avait pour objet de vérifier si l'État avait organisé l'utilisation des ressources en tourbe comme combustible de façon durable.</li> </ul>
<b>Agriculture et forêts</b>	
<p><i>Inverser la tendance à la réduction des dépenses publiques consacrées à l'agriculture durable, fournir une assistance technique et financière adéquate, promouvoir les investissements dans le secteur privé et soutenir les efforts déployés par les pays en développement et en transition pour renforcer leurs activités de recherche agricole et leurs capacités de gestion des ressources naturelles et la diffusion des résultats des recherches dans les populations agricoles.</i> (Paragraphe 40 j)</p> <p><i>Engager des actions immédiates aux niveaux national et international pour promouvoir les moyens de réaliser la récolte du bois d'une manière qui soit durable et pour faciliter la fourniture de ressources financières ainsi que la mise au point et le transfert de technologies</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Cour des comptes des Pays-Bas a publié un rapport de vérification intitulé <i>Authorisation of Agricultural Pesticides</i><sup>7</sup>.</li> <li>Le Bureau du vérificateur général de l'Argentine a produit un rapport de vérification environnementale sur le National Institute of Farming Technology.</li> <li>Le Ministère du contrôle d'État de la République de Lituanie a vérifié l'utilisation du budget de l'État pour le programme de fonds pour les forêts.</li> </ul>

<sup>7</sup> [http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainer2/nleng02ar\\_sm\\_authoriagriculpesticide.pdf/\\$file/nleng02ar\\_sm\\_authoriagriculpesticide.pdf](http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainer2/nleng02ar_sm_authoriagriculpesticide.pdf/$file/nleng02ar_sm_authoriagriculpesticide.pdf)

#### Pièce 4 : Sujets du SMDD suggérés (suite)

Que pourriez-vous vérifier?	Exemples de vérifications
<p><i>respectueuses de l'environnement, et combattre ainsi les pratiques non durables en matière de récolte des bois.</i></p> <p>(Paragraphe 45 d)</p>	
<b>Pêches</b>	
<p><i>Élaborer et mettre en œuvre, d'urgence, des plans d'action nationaux et, là où il convient, régionaux, pour rendre effectifs les plans d'action internationaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en particulier, d'ici à 2005, le plan d'action international pour la gestion des capacités de pêche et le plan d'action international visant à prévenir, décourager et éliminer la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, d'ici à 2004. Établir une surveillance, une notification, une application des règlements et un contrôle efficaces des bateaux de pêche, y compris par les États du pavillon, pour favoriser le plan international d'action visant à prévenir, décourager et éliminer la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.</i></p> <p>(Paragraphe 31 d)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Bureau du contrôleur général de Norvège a effectué une vérification de la gestion des ressources halieutiques<sup>8</sup>.</li> <li>• Le Bureau de contrôle national de l'Estonie a publié un rapport de vérification intitulé <i>Planning and Budgeting of the Fish Reserve Management</i>.</li> <li>• La Chambre suprême de contrôle de Pologne a effectué une vérification intitulée <i>Use of Inland Waters for Fishery</i>.</li> </ul>
<b>Biodiversité et gestion des écosystèmes</b>	
<p><i>Mettre en œuvre, là où il convient de le faire, des programmes de lutte contre la déforestation, l'érosion, la dégradation des sols, la perte de biodiversité, la perturbation des débits des cours d'eau et le retrait des glaciers.</i></p> <p>(Paragraphe 42 b)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Bureau du vérificateur général du Canada et la Cour des comptes du Brésil préparent un document qui s'intitulera <i>Vérification de la biodiversité : lignes directrices pour les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques</i>, et qui s'inspirera des expériences des ISC du monde entier<sup>9</sup>.</li> <li>• Le Contrôleur général du Pérou a effectué jusqu'ici plus de dix vérifications de la gestion des écosystèmes, y compris des parcs nationaux, des bassins fluviaux et des forêts.</li> <li>• Le Bureau d'audit national de l'Australie a effectué une vérification de la gestion des Commonwealth National Parks.</li> <li>• Le Bureau du vérificateur général du Canada a examiné la stratégie canadienne de la biodiversité en tant que cadre d'action. Il a aussi examiné la gestion des parcs nationaux par l'Agence Parcs Canada<sup>10</sup>.</li> <li>• Le Bureau d'audit national de l'Australie a mené une vérification intitulée <i>Referrals, Assessments and</i></li> </ul>

<sup>8</sup>[http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainer2/noeng04ar\\_ft\\_fisheryresources.pdf/\\$file/noeng04ar\\_ft\\_fisheryresources.pdf](http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainer2/noeng04ar_ft_fisheryresources.pdf/$file/noeng04ar_ft_fisheryresources.pdf)

<sup>9</sup> Lorsqu'il sera disponible, ce document sera publié sur le site Web de l'INTOSAI : <http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewStudies>

<sup>10</sup> Les deux vérifications constituent des chapitres du Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable de 2005 : [http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud\\_parl\\_cesd\\_200509\\_f\\_1122.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud_parl_cesd_200509_f_1122.html)

#### Pièce 4 : Sujets du SMDD suggérés (suite)

Que pourriez-vous vérifier?	Exemples de vérifications
	<p><i>Approvals under the Environment Protection and Biodiversity Conservation Act</i><sup>11</sup>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Bureau du contrôleur et vérificateur général de l'Inde a mené une vérification de la gestion des aires protégées et de la faune.</li> <li>Le Bureau du vérificateur général de Norvège a effectué une vérification de l'utilisation écologique des pâturages des troupeaux de rènes dans le comté Finnmark<sup>12</sup>.</li> </ul>
<b>Déchets</b>	
<p><i>Mettre au point des systèmes de gestion des déchets, en donnant la plus grande priorité à la prévention et à la réduction au minimum de la production de déchets, à la réutilisation et au recyclage, et des installations de traitement respectueuses de l'environnement, y compris des technologies permettant de récupérer l'énergie provenant des déchets, et encourager les initiatives de recyclage des déchets à petite échelle qui permettent la gestion des déchets en milieu urbain et rural et offrent la possibilité d'activités rémunératrices, une assistance internationale étant fournie aux pays en développement.</i> (Paragraphe 22 a)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI a retenu la gestion des déchets comme l'un des thèmes centraux de son Plan de travail 2002-2004. La publication intitulée <i>Pour une vérification de la gestion des déchets</i><sup>13</sup> produite par le Bureau du contrôleur général de Norvège, fait un tour d'horizon des questions relatives à la gestion des déchets et donne aux ISC l'information dont elles ont besoin pour réaliser des vérifications dans ce domaine. Les ISC peuvent obtenir sous la rubrique Focus on Waste de la page d'accueil du site Web de l'INTOSAI de l'information sur la vérification des déchets et de la gestion des déchets qui peut s'avérer utile pour vérifier les questions qui se rattachent aux déchets<sup>14</sup>.</li> <li>Le Bureau du vérificateur général du Botswana a mené une vérification de la collecte et de l'élimination des déchets solides.</li> <li>Le Bureau d'audit national du Royaume-Uni a mené une vérification sur les moyens de réduire la dépendance à l'égard des décharges<sup>15</sup>.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Bureau du vérificateur général fédéral de l'Éthiopie a mené une vérification intitulée <i>Settlement, Water Supply, Sanitation and Waste Management</i>, qui passait en revue les recommandations découlant des accords environnementaux internationaux afin de déterminer si elles avaient été suivies par les entités vérifiées.</li> </ul>

<sup>11</sup> <http://www.anao.gov.au/uploads/documents/Audit%20Report%2038-2003.pdf>

<sup>12</sup> [http://www.riksrevisjonen.no/NR/rdonlyres/C389CFD8-B9CF-4652-B8EF-E5216B6B3E40/0/Eng\\_Doc\\_2\\_2004\\_2005.pdf](http://www.riksrevisjonen.no/NR/rdonlyres/C389CFD8-B9CF-4652-B8EF-E5216B6B3E40/0/Eng_Doc_2_2004_2005.pdf)

<sup>13</sup> [http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainerPub/fre04pu\\_guidewaste.pdf/\\$file/fre04pu\\_guidewaste.pdf](http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainerPub/fre04pu_guidewaste.pdf/$file/fre04pu_guidewaste.pdf) (disponible aussi en d'autres langues à : <http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewStudies>)

<sup>14</sup> [http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewhtml/waste\\_0main.htm](http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewhtml/waste_0main.htm)

<sup>15</sup> [http://www.nao.org.uk/publications/nao\\_reports/05-06/05061177.pdf](http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/05-06/05061177.pdf)

**Pièce 4 : Sujets du SMDD suggérés (suite)**

Que pourriez-vous vérifier?	Exemples de vérifications
<b>Éradication de la pauvreté</b>	
<p><i>Réduire de moitié, à l'horizon 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et celle des personnes qui souffrent de la faim, et, au même horizon, réduire de moitié la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable.</i> (Paragraphe 7 a)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aux États-Unis, la mission de la Millennium Challenge Corporation (MCC) consiste à promouvoir la croissance économique et à réduire l'extrême pauvreté dans les pays en développement. En 2005, le Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis (GAO) a vérifié les progrès qui ont été accomplis par la MCC sur le plan des principaux défis à relever au cours de sa première année d'activité. En 2006, le GAO a effectué un suivi afin d'examiner, par exemple, les critères utilisés par la MCC lors de ses évaluations de la diligence raisonnable exercée, ainsi que les structures qu'elle a mises en place pour les trois premiers pays<sup>16</sup>.</li> <li>• Le Bureau d'audit national du Royaume-Uni a effectué une vérification du ministère du Développement international en vue d'évaluer la mesure dans laquelle il avait contribué à réduire la pauvreté dans le monde.</li> </ul>
<b>Modifier les habitudes de consommation et de production non durables</b>	
<p><i>Élaborer des programmes de sensibilisation à l'importance des modes de production et de consommation durables, en particulier à l'intention des jeunes et des secteurs concernés dans tous les pays, particulièrement dans les pays développés, y compris au moyen de l'éducation, de l'information du public et des consommateurs, de la publicité et d'autres moyens de communication, en tenant compte des valeurs culturelles locales, nationales et régionales;</i> <i>Mettre au point et adopter, là où il convient de le faire et sans que ce soit obligatoire, des moyens d'information du consommateur qui soient efficaces, transparents, vérifiables, non trompeurs et non discriminatoires, en vue de diffuser des informations relatives à la consommation et la production durables.</i> (Paragraphe 15 d-e))</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Bureau d'audit national du Royaume-Uni a mené un rapport de vérification intitulé <i>Sustainable Procurement in Central Government</i><sup>17</sup>.</li> </ul>

<sup>16</sup><http://www.gao.gov/new.items/d06805.pdf>

<sup>17</sup>[http://www.nao.org.uk/publications/nao\\_reports/05-06/sustainable\\_procurement.pdf](http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/05-06/sustainable_procurement.pdf)

#### Pièce 4 : Sujets du SMDD suggérés (suite)

Que pourriez-vous vérifier?	Exemples de vérifications
<b>Santé</b>	
<p><i>Promouvoir, à tous les niveaux du système de santé, un accès équitable et amélioré à des services de santé abordables et efficaces, y compris en matière de prévention, à des médicaments essentiels sûrs et ayant des prix abordables, à des services de vaccination et des vaccins sans danger et à la technologie médicale;</i>  <i>Fournir une assistance technique et financière aux pays en développement ou en transition afin de mettre en œuvre la Stratégie de la santé pour tous, y compris à l'aide de systèmes d'informations sanitaires et de bases de données intégrées sur les dangers du développement;</i>  <i>Améliorer la mise en valeur et la gestion des ressources humaines dans le domaine des services de santé.</i>            (Paragraphe 54 b–d)</p> <p>Mettre en œuvre, dans les délais convenus, tous les engagements pris dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida adoptée par l'Assemblée générale à sa vingt-sixième session extraordinaire, en mettant tout particulièrement l'accent sur la réduction de la prévalence du VIH parmi les jeunes, hommes et femmes, âgés de 15 à 24 ans, de 25 % d'ici à 2005, dans les pays les plus touchés et de 25 % à l'échelle mondiale d'ici à 2010, ainsi que de lutter contre le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies.            (Paragraphe 55)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Bureau d'audit national du Royaume-Uni a publié un rapport de vérification intitulé <i>Responding to HIV/AIDS</i><sup>18</sup>.</li> <li>• Le Bureau du vérificateur général du Soudan a vérifié la Stratégie de lutte contre la malaria.</li> </ul>

<sup>18</sup>[http://www.nao.org.uk/publications/nao\\_reports/03-04/0304664.pdf](http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/03-04/0304664.pdf)

### 3. Conseils pratiques pour planifier votre vérification des engagements découlant du SMDD

 **Le moyen le plus simple de vérifier les engagements pris lors du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) est d'intégrer le sujet à une autre vérification.** Si vous effectuez une vérification qui porte sur un ou plusieurs des sujets traités dans le Plan de mise en œuvre du SMDD, ou si vous prévoyez effectuer une telle vérification, vous pourriez inclure les engagements pris lors du SMDD dans les critères de vérification.

 **Déterminez si votre pays a établi des secteurs prioritaires de mise en œuvre après le SMDD.** Vous pourriez exécuter des vérifications de gestion sur les progrès accomplis dans ces secteurs.

 **Déterminez quels sont les organismes nationaux chargés de la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD.** Si vous vérifiez ou planifiez de vérifier leur rendement, vous pourriez inclure la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD dans les critères de vérification.

 **Déterminez quelles initiatives font partie du Plan de mise en œuvre du SMDD de votre région.** Les initiatives régionales sont comprises dans le Plan de mise en œuvre des initiatives de développement durable (chapitre IX) en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie et dans le Pacifique et dans la région de l'Asie occidentale. Les initiatives régionales en Europe pourraient vous aider à bien démarrer votre vérification.

 **Les processus de surveillance nationale de votre pays pourraient aussi constituer un bon élément de départ. Essayez de savoir si votre pays a soumis un rapport à la Commission du développement durable des Nations Unies (CDDNU).** Les pays doivent soumettre annuellement un rapport à la CDDNU. C'est donc un bon moyen de savoir qu'elle est l'approche retenue par votre pays pour mettre en œuvre les engagements pris lors du SMDD.

 **Où puis-je trouver les documents soumis par mon pays à la Commission du développement durable des Nations Unies?**

Vérifiez les pages « National Information » à : <http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/natlinfo.htm>  
Ce site contient des points de référence utiles sur les activités et les progrès réalisés dans d'autres pays. Il renferme des liens (le cas échéant) vers

- le point central de l'information nationale, y compris les noms et adresses,
- les rapports nationaux sur le développement durable qui ont été publiés ou soumis à la CDDNU,
- la stratégie de développement durable nationale,
- les indicateurs nationaux de développement durable,
- les déclarations et les présentations à la CDDNU et au SMDD.



**Les types de vérifications que vous pouvez réaliser sont probablement limités par votre mandat de vérification.** Utilisez le tableau ci-dessous pour connaître les types de vérification qui conviennent davantage à votre Institution supérieure de contrôle (ISC), puis consultez la section appropriée du présent Guide pour obtenir plus de détails à leur sujet.

<b>Mandat de vérification</b>	<b>Types de vérification suggérés</b>
Vérification d'états financiers ou des comptes	Gestion financière de la mise en œuvre des politiques/programmes portant sur des sujets traités au SMDD.  Vérification de projets ou de programmes de mise en œuvre financés par des tiers.
Vérification de gestion ou de performance	Déterminer si des mécanismes d'exécution sont en place.  Suivi des mesures qui ont été prises pour élaborer une réponse coordonnée, par exemple le rendement des organismes nationaux, des ministères ou des agences responsables de la mise en œuvre des engagements pris lors du SMDD.  Rendement à l'égard d'engagements précis du SMDD.
Vérification de conformité ou de régularité	Conformité aux principaux engagements du Plan de mise en œuvre du SMDD, par exemple la création d'une stratégie de développement durable nationale.  Conformité aux exigences internationales en matière de rapports.
Vérification intégrée	Deux ou plusieurs des types de vérification ci-dessus.

# Annexe 1 — Sommaire du Plan de mise en œuvre du SMDD

Chapitre	Titre	Paragraphe
I.	Introduction	1-6
II.	Élimination de la pauvreté	7-13
III.	Modification des modes de consommation et de production non durables	14-23
IV.	Protection et gestion des ressources naturelles qui sont à la base du développement économique et social	24-46
V.	Le développement durable à l'ère de la mondialisation	47-52
VI.	Santé et développement durable	53-57
VII.	Développement durable des petits États insulaires en développement	58-61
VIII.	Développement durable pour l'Afrique	62-71
IX.	Autres initiatives régionales	72-80
	A. Initiatives de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes	73-74
	B. Développement durable en Asie et dans le Pacifique	75-76
	C. Développement durable dans la région de l'Asie occidentale	77-78
	D. Développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe	79-80
X.	Moyens de mise en œuvre	81-136
XI.	Cadre institutionnel pour le développement durable	137-170
	A. Objectifs	139
	B. Consolidation du cadre institutionnel du développement durable au niveau international	140-142
	C. Rôle de l'assemblée générale	143
	D. Rôle du Conseil économique et social	144
	E. Rôle et fonction de la Commission du développement durable	145-150
	F. Rôle des institutions internationales	151-157
	G. Renforcement du cadre institutionnel pour le développement durable à l'échelon régional	158-161

H. Renforcement du cadre institutionnel du développement durable au niveau national	162-167
I. Participation des grands groupes	168-170

## Annexe 2 — Liste des vérifications environnementales mentionnées dans le présent guide

Vous trouverez une liste complète des vérifications environnementales effectuées dans le monde à : <http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewAuditsIssue1>

ISC	Année	Nom de la vérification	Lien Web (le cas échéant)
Argentine	2000	Environmental auditing report on the National Institute of Farming Technology	
Australie	2004	The administration of the National Action Plan for Salinity and Water Quality	
Australie	2001	The Management of Commonwealth National Parks and Reserves	
Australie	2002	Referrals, Assessments and Approvals under the Environment Protection and Biodiversity Conservation Act	<a href="http://www.anao.gov.au/uploads/documents/Audit%20Report%2038-2003.pdf">http://www.anao.gov.au/uploads/documents/Audit%20Report%2038-2003.pdf</a>
Autriche	2006	Assessing the Federal Strategy for Sustainable Development in Austria	
Botswana	2004	Maintenance of Urban Water Supply by Water Utilities Corporation	
Botswana	2005	The Implementation of the Major Villages Water Supply by the Department of Water Affairs	
Botswana	2003	The Collection and Disposal of Solid Waste by the Ministries of Environment and Tourism and Local Government	
Bulgarie	2004	Bulgaria's readiness to elaborate a National Development Strategy	
Canada	2005	Les progrès réalisés par les ministères en regard des engagements pris lors du Sommet mondial de 2002 (un chapitre du Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable de 2005)	<a href="http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud_ch_cesd_200509_7_f_14954.html">http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud_ch_cesd_200509_7_f_14954.html</a>

ISC	Année	Nom de la vérification	Lien Web (le cas échéant)
Canada	2005	L'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada	<a href="http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud_ch_cesd_200509_2_f_14949.html">http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud_ch_cesd_200509_2_f_14949.html</a>
Canada	2005	La stratégie canadienne de la biodiversité — Une vérification de suivi	<a href="http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud_ch_cesd_200509_3_f_14950.html">http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud_ch_cesd_200509_3_f_14950.html</a>
Chine	2004	City waste water processing and industrial pollution of water	
République tchèque	2003	State Financial Resources Designated for Support of Utilization of Biofuels Gained from Non-food Use of Agricultural Land	
Égypte	2001	Audit report on the extent of appropriateness and soundness of drinking water production and distribution	
Estonie	2005	Exploitation of Peat Resources	
Estonie	2001	Planning and Budgeting of the Fish Reserve Management	
Éthiopie	----	Settlement, water supply, sanitation and waste management	
Cour des comptes européenne	2006	Aspects environnementaux de la coopération au développement de la Commission	<a href="http://eca.europa.eu/portal/pls/portal/docs/1/173669.PDF">http://eca.europa.eu/portal/pls/portal/docs/1/173669.PDF</a>
Inde	2006	Management of Protected Areas and Wildlife Conservation	
Lituanie	2002	Assessment of Use of State Budget of the Forest Funds Programme	
Pays-Bas	2002	Authorisation of Agricultural Pesticides	<a href="http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainer2/nleng02ar_sm_authoriagriculpesticide.pdf/\$file/nleng02ar_sm_authoriagriculpesticide.pdf">http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainer2/nleng02ar_sm_authoriagriculpesticide.pdf/\$file/nleng02ar_sm_authoriagriculpesticide.pdf</a>
Norvège	2004	Study of the Management of Fishery Resources	<a href="http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainer2/noeng04ar_ft_fisheryresources.pdf/\$file/noeng04ar_ft_fisheryresources.pdf">http://www.environmental-auditing.org/intosai/wgea.nsf/viewContainer2/noeng04ar_ft_fisheryresources.pdf/\$file/noeng04ar_ft_fisheryresources.pdf</a>
Norvège	2004	Survey of the Sustainable Use of Reindeer Grazing Resources in Finnmark County	<a href="http://www.riksrevisjonen.no/en/WhatsNew/PressReleases/2004/Press_release_Doc_3_12_2003_2004.htm">http://www.riksrevisjonen.no/en/WhatsNew/PressReleases/2004/Press_release_Doc_3_12_2003_2004.htm</a>

ISC	Année	Nom de la vérification	Lien Web (le cas échéant)
Pérou	2003	Wetlands of International Importance	
Pérou	2003	National Manu Park	
Pérou	2004	Lurin River Valley and Archaeological Pachamac	
Pérou	2005	Alta Mayo protection forest	
Pologne	2001	Use of Inland Waters for Fishery	
Soudan	2002	Auditing the Strategy to Combat Malaria	
Royaume-Uni	2005	Mechanisms for UK delivery on commitments arising from the World Summit on Sustainable Development (2002)	<a href="http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200405/cmselect/cmenvaud/381/38104.htm">http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200405/cmselect/cmenvaud/381/38104.htm</a>
Royaume-Uni	2006	Reducing reliance on landfill	<a href="http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/05-06/05061177.pdf">http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/05-06/05061177.pdf</a>
Royaume-Uni	2002	Department for International Development—Performance Management Helping to Reduce World Poverty	<a href="http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/01-02/0102739.pdf">http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/01-02/0102739.pdf</a>
Royaume-Uni	2005	Sustainable Procurement in Central Government	<a href="http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/05-06/sustainable_procurement.pdf">http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/05-06/sustainable_procurement.pdf</a>
Royaume-Uni	2004	Responding to HIV/ Aids	<a href="http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/03-04/0304664.pdf">http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/03-04/0304664.pdf</a>
États-Unis	2006	Millennium Challenge Corporation	<a href="http://www.gao.gov/new.items/d06805.pdf">http://www.gao.gov/new.items/d06805.pdf</a>
Zimbabwe	2005	Audit of WSSD project	
Zimbabwe	2006	Provision of water to small towns and growth points by the Zimbabwe National Water Authority	

# Annexe 3 — Ressources du GTVE pour les ISC

Tous les documents mentionnés dans la présente annexe se trouvent à :  
<http://www.environmental-auditing.org>

## Thèmes des réunions et des abrégés du GTVE

À l'occasion de plusieurs réunions, le GTVE a demandé à toutes les ISC de lui faire parvenir des communications avant la tenue de la réunion. Le GTVE les compile sous forme de recueils pour faciliter la mise en commun de l'information. Cette liste indique les thèmes des communications présentées chaque année.

### 11<sup>e</sup> réunion du GTVE — Arusha, Tanzanie (25 au 29 juin 2007)

- Vérifications des questions environnementales à l'échelle mondiale et régionale
- Vérifications des questions environnementales nationales
- Sujets de l'heure en vérification environnementale
- Les moyens mis en œuvre par les Institutions supérieures de contrôle pour bâtir et gérer la capacité de vérification environnementale

### 10<sup>e</sup> Réunion du GTVE — Moscou, Fédération de Russie (27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2005)

- Vérification de la diversité biologique
- Vérification des changements climatiques
- Augmenter l'incidence des vérifications environnementales
- La vérification environnementale : relever les défis

### 9<sup>e</sup> Réunion du GTVE — Brasilia, Brésil (30 mai au 2 juin 2004)

- La vérification environnementale et la diversité biologique
- Vérifications simultanées, conjointes et coordonnées
- Vérification environnementale et vérification de la régularité
- La vérification environnementale : relever les nouveaux défis
- Les approches retenues par les Institutions supérieures de contrôle pour le Sommet mondial sur le développement durable

### 8<sup>e</sup> Réunion du GTVE — Varsovie, Pologne (24 au 27 juin 2003)

- Vérification environnementale et vérification de la régularité
- Développement durable : rôle des institutions supérieures de contrôle
- La vérification des questions relatives à l'eau : Expériences des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques
- Pour une vérification de la gestion des déchets

## Études et lignes directrices du GTVE

- *La vérification des questions relatives à l'eau : Expériences des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques* (2004) — anglais, français, allemand, arabe
- Vérification de la biodiversité : lignes directrices pour les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (2007) — anglais, français
- Coopération entre les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques : conseils pratiques pour la vérification en coopération et exemples (2007) — anglais, français
- Vérification environnementale et vérification de la régularité (2004) — anglais, français, espagnol, allemand, arabe
- Évolution et tendances en vérification environnementale (2007) — anglais, français
- Lignes directrices du contrôle des activités à caractère environnemental (2001) — anglais, français, espagnol, allemand, arabe
- Méthodes de coopération entre les ISC dans le contrôle des accords écologiques (1998) — anglais, français, espagnol, allemand, arabe
- Développement durable : rôle des institutions supérieures de contrôle (2004) — anglais, français, espagnol, allemand, arabe
- Comptabilité des ressources naturelles, Document du groupe de travail (1998) — anglais, français, espagnol, allemand
- Le Sommet mondial sur le développement durable : Un guide de vérification pour les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (2007) — anglais, français
- The Audit of International Environmental Accords (2001) — anglais, espagnol
- Pour une vérification de la gestion des déchets (2004) — anglais, français, allemand, arabe

## Vérifications liées à l'environnement

Le site Web du GTVE (dans la section intitulée « Environmental Audits Worldwide ») contient les rapports de vérification et les résumés des rapports de vérification des ISC. Ils sont classés par question environnementale et par pays. Beaucoup n'ont été publiés que dans la langue du pays.

## Programme de formation en vérification environnementale du GTVE et de l'IDI

En partenariat avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), un cours de formation de deux semaines a été créé pour les ISC. Le cours a été conçu par les spécialistes de la formation de l'IDI selon une approche participative qui centre l'enseignement sur l'apprenant. Il prend en compte les besoins régionaux et comprend du matériel pédagogique normalisé et des manuels de l'instructeur détaillés.

## Sommaires des plans de travail du GTVE

### 2005-2007

Les activités et les projets mettaient l'accent sur les conseils, l'échange d'information et l'établissement de relations et étaient regroupés sous les six objectifs suivants :

1. Élargir le nombre et la portée des outils de vérification environnementale offerts aux ISC.
2. Accroître l'échange d'information entre les ISC et leur donner plus de formation sur les techniques de la vérification environnementale.
3. Accroître le nombre de vérifications simultanées, conjointes et coordonnées des ISC.
4. Fournir plus d'information sur les activités du GTVE.
5. Accroître la coopération entre le GTVE et les autres organisations internationales.
6. Explorer les possibilités de financement externe pour les activités du GTVE.

Le thème central était la diversité biologique.

#### **2002-2004**

Les diverses activités du GTVE ont consisté notamment à élaborer du matériel pédagogique et à donner des cours en vérification environnementale, à coordonner avec d'autres Institutions supérieures de contrôle (ISC) les vérifications environnementales ayant trait aux engagements pris dans le cadre du Sommet mondial sur le développement durable, à échanger de l'information avec d'autres ISC et à préparer des documents de vérification environnementale traitant de sujets tels que la politique de l'eau et la gestion des déchets. Le thème central était la gestion des déchets.

#### **1999-2001**

Le thème de « l'eau douce », initialement adopté en 1995, a continué de retenir l'attention du Groupe de travail au cours de cette période. Le plan de travail portait surtout sur le renforcement de la coopération avec les régions de l'INTOSAI afin de tenter de trouver une solution aux problèmes environnementaux de portée transfrontalière. Le Groupe a aussi établi un répertoire des accords environnementaux internationaux et a favorisé une plus grande diffusion de l'information.

#### **1996-1998**

Deux questions particulières ont été étudiées : les vérifications ou les vérifications coordonnées des accords environnementaux internationaux et la comptabilité des ressources naturelles. Le Groupe a aussi concentré ses efforts sur l'apprentissage institutionnel en facilitant l'échange d'information et d'expériences entre les institutions qui effectuent des vérifications et en élaborant des lignes directrices, des méthodes et des techniques de vérification environnementale. « L'eau douce » a été choisie comme thème afin d'essayer de concentrer les activités portant sur un domaine qui intéressait tous les pays à tous les stades de développement.